

Pôle communication  
Tél. : 24 66 40

Vendredi 20 juillet 2018

## DOSSIER DE PRESSE

### 3<sup>e</sup> édition de la remise de labels E3D aux établissements scolaires engagés dans une démarche de développement durable

**Hélène Iékawé, membre du gouvernement en charge de l'enseignement, et Jean-Charles Ringard-Flament, vice-recteur, directeur général des enseignements de la Nouvelle-Calédonie, ont récompensé vendredi 20 juillet au gouvernement les 41 établissements scolaires engagés dans une démarche de développement durable en leur décernant le label E3D : École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable.**

### Qu'est-ce que le label E3D ?

La labellisation « E3D » a été officiellement lancée par le ministère de l'Éducation nationale le 29 août 2013 pour soutenir les établissements scolaires dans leurs démarches d'éducation au développement durable. Pour être labellisé, l'école ou l'établissement scolaire doit être engagé dans un projet qui intègre à la fois enseignement, vie scolaire, gestion et maintenance de l'établissement scolaire et ouverture sur l'extérieur via des partenariats avec le monde institutionnel, industriel, scientifique ou associatif. Cela peut se traduire par exemple par la création d'éco-délégués, d'outils numériques de communication, de potagers bio ou encore la collecte de déchets d'équipements électriques et électroniques.

Trois niveaux sont distingués dans le processus de labellisation :

- L'engagement dans la démarche, récompensé par le label E3D de niveau 1 (labellisation accordée pour une durée de 2 ans) ;
- l'approfondissement de la démarche (label niveau 2 accordé pour cinq ans) ;
- le déploiement (label niveau 3 délivré également pour cinq ans) au cours duquel les actions conduites en matière d'EDD doivent être tangibles, pérennes, et transférables vers d'autres acteurs.



### Une démarche inscrite dans le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

La labellisation officielle E3D s'inscrit dans le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie, dont l'un des axes consiste à permettre aux élèves de montrer leur engagement citoyen, par des actions attestant leur engagement civique. L'éducation au développement durable fait partie de ce parcours civique.

Dans les établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, un comité d'éducation au développement durable est chargé de la mise en œuvre de la démarche. Il rassemble des enseignants, des élèves, des personnels de direction et administratifs, des parents... L'objectif principal est d'amener les élèves à prendre conscience des enjeux de développement durable planétaires et spécifiques à la Nouvelle-Calédonie (climat, biodiversité, énergie, eau, déchets, solidarité, agriculture, santé...) par un travail de terrain, en partenariat avec les acteurs de la société civile.

## Quelques chiffres

Il existe 259 écoles primaires en Nouvelle-Calédonie, 56 collèges (33 publics et 23 privés) et 22 lycées (9 publics et 12 privés).

Historique des labellisations en Nouvelle-Calédonie :

- en 2015, 10 collèges et lycées sont labellisés niveau 1,
- en 2016, 12 collèges et lycées, et 2 écoles, les rejoignent pour un label de niveau 1,
- en 2018, 10 écoles primaires, 13 collèges et 6 lycées reçoivent le label niveau 1 et 1 école, 6 collèges et 5 lycées accèdent au niveau 2.

Au total, 41 établissements du secondaire et 12 écoles sont aujourd'hui labellisés, soit 53 établissements.

Le taux de labellisation dans les collèges et lycées est particulièrement satisfaisant, puisqu'il atteint 52,6 % à ce jour (41 établissements du second degré sont engagés dans la démarche).

## Les 41 établissements labellisés le 20 juillet 2018

### 1. L'engagement dans la démarche (label niveau 1)

> 29 établissements au total : 10 écoles primaires, 13 collèges et 6 lycées.



- ➔ **3 en province des Îles** : collège Taremen (Maré), école Père-François-Beaulieu (Maré), école de Saint-Michel (Ouvéa),
- ➔ **11 en province Nord** : collège de Koné, collège de Paiamboué (Koné), collège de Paï-Kaleone (Hienghène), lycée Antoine-Kela (Poindimié), lycée Augustin-Ty (Touho), école publique d'Atéou (Koné), école de Monfaoué (Poya), école de Gohapin (Poya), école Marcel-Carlier (Poya), école Les Cigales (Koné), école d'Ometteux (Poindimié),
- ➔ **15 en province Sud** : collège de Boulari, collège de Plum (Mont-Dore), collège Ste-Marie (Païta), collège St-Marcellin-Champagnat (Nouméa), collège de La Conception (Mont-Dore), collège Jean-Fayard (Dumbéa), collège Dumbéa-sur-mer, collège de Vao (île des Pins), collège Francis-Rougé (Thio), Lycée St-François-d'Assise (Bourail), Lycée Saint-Jean XXIII (Païta), Lycée St-Joseph-de-Cluny (Nouméa), Lycée Blaise-Pascal (Nouméa), école de Notre-Dame-des-Anges et école Saint-Joseph (île des Pins).

## 2. L'approfondissement de la démarche (label niveau 2)



Dans la continuité du label de niveau 1 : 12 établissements au total, 6 collèges, 5 lycées et 1 école.

- ➔ **1 en province des Îles** : collège Shéa-Tiaou (Ouvéa),
- ➔ **3 en province Nord** : collège de Tiéta (Voh), Lycée Michel-Rocard (Pouembout), école de Népoui,
- ➔ **8 en province Sud** : collège Essäü-Voudjo (Poya), collège Sacré-Cœur (Bourail), collège de Normandie (Nouméa), Lycée Apollinaire-Anova (Païta), Lycée Jules-Garnier (Nouméa), Lycée St-Pierre-Chanel (Mont-Dore), Lycée du Grand-Nouméa, collège de Magenta.

### Exemples d'actions concrètes

**En primaire** : atelier papier recyclé, sensibilisation au tri sélectif et au recyclage, diagnostic biodiversité, opération intergénérationnelle avec les parents...



ATELIER « RECIPI » DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE RECREA-SCIENCES

**Au collège et au lycée :**

- **collectes solidaires de bouchons** au profit des personnes handicapées dans le cadre de l'opération « Bouchon du cœur ». Les bouchons collectés sont recyclés en palettes plastiques revendues. L'argent gagné est reversé au profit des personnes handicapées pour contribuer à leur équipement,
- concours **de collecte de piles et d'accumulateurs usagés** avec Trecodec (**43 établissements** inscrits en 2018),
- participation à la semaine européenne de **réduction des déchets**,
- **lutte contre le gaspillage alimentaire**,
- **sensibilisation à la préservation de la biodiversité**,



Plantation de forêt sèche avec le WWF

Récolte de miel-atelier apiculture



Butte de permaculture au collège de Shéa Tiaou  
(Ouvéa)



Écomobilité



Expérimentations sur l'efficacité énergétique, énergies renouvelables

